

## **Grâce au chômage partiel, 70.000 emplois vont être sauvés** **Laurent Wauquiez, *La Tribune*, 23 septembre 2009**

### **Pour faire face à la crise, le gouvernement a favorisé le recours au chômage partiel dans les entreprises. Quel a été le résultat de ce choix ?**

Ce dispositif est le meilleur en termes d'arme anticrise. C'est l'archétype de la bonne mesure. Au lieu d'intervenir après les licenciements, on intervient avant : prévenir plutôt que guérir. C'est aussi une révolution culturelle car, pour la première fois, on fait intervenir l'assurance chômage avant que les gens soient licenciés. Nous avons réactivé cet outil et nous l'avons amélioré avec les partenaires sociaux : la rémunération des salariés est passée de 50% à 60% du salaire brut et est maintenant égale à 75% du salaire brut, ce qui correspond à 93% du net. Je précise également que, pour un salarié au Smic, à partir de la 50e heure, le coût pour l'entreprise est nul.

### **Faut-il encore l'améliorer ?**

Dans le cadre du projet de loi sur la formation professionnelle, actuellement examiné au Sénat, nous avons déposé un amendement pour que ce dispositif soit appliqué aux salariés qui travaillent en roulement, notamment dans les services et la distribution, dès le mois d'octobre. Ce sera plus adapté aux nouvelles méthodes de travail.

### **Combien de salariés ont profité de ce dispositif ?**

Au premier trimestre, 157.000 salariés ont bénéficié de l'activité partielle et 319.000 au deuxième trimestre, soit trois fois plus que l'an dernier, à la même époque. En équivalent temps plein, ce sont au moins 70.000 emplois qui vont être sauvés.

### **Quel volume d'heures le gouvernement a-t-il autorisé depuis le début de l'année ?**

En règle générale, les entreprises ont tendance à surévaluer leurs demandes d'heures de chômage partiel. Sur l'année, 214 millions d'heures ont été autorisés et de l'ordre de 50 à 60 millions ont été consommés sur les huit premiers mois. Il faut s'attendre à ce qu'environ 30% à 40% de l'enveloppe soit consommée. Au total, cela représente un coût de 160 millions d'euros jusqu'à maintenant.

### **Quelles sont vos prévisions pour 2010 ?**

Nous n'avons pas de signe que la demande des entreprises pour le chômage partiel ralentisse pour le moment. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle je souhaite que le dispositif soit maintenu en 2010. On ne va pas lâcher au milieu du gué les entreprises qui ont encore la tête sous l'eau. Cela passera par une prolongation de la convention État-Unedic sur l'activité partielle de longue durée. Je souhaite l'évoquer prochainement avec les partenaires sociaux.

### **Et la mise en œuvre de l'activité partielle de longue durée (APLD) ?**

A ce jour, nous dénombrons la signature de 18 conventions de branches professionnelles, auxquelles ont adhéré au moins 314 entreprises, et de 11 conventions d'entreprise au niveau national. Les versements ont commencé. Ce dispositif est très intéressant car les salariés sont mieux indemnisés, le coût est faible pour les entreprises et les emplois sont préservés. Notre objectif est que d'ici 2010, il profite à toutes les entreprises qui en ont besoin.

### **Quels sont aujourd'hui les principaux secteurs et régions qui ont recours au chômage partiel ?**

L'industrie automobile est très largement majoritaire (16,6%), devant la transformation des métaux (15,1%), la fabrication de machines (10%) ou la métallurgie (8,4%). La dominante est très clairement industrielle, mais on note également que, pour la première fois, les services - avec le conseil et assistances diverses (3,5%) - consomment du chômage partiel. Sur le territoire, certaines régions appliquent la consigne selon laquelle aucun plan social ne doit être mis en œuvre sans avoir expérimenté le chômage partiel. La région Rhône-Alpes (15,2%) est la région modèle grâce à un investissement fort du préfet et des services de l'Etat, devant le Nord-Pas-de-Calais (10,5%), les Pays de la Loire (9,9%) ou la Lorraine (6,5%).

### **Vous souhaitez que les entreprises forment leurs salariés pendant le chômage partiel. Etes-vous satisfait ?**

A ce stade, certaines grandes entreprises, comme Peugeot ou Renault, ont mis en place des programmes de formation modèles. En revanche, en bout de chaîne, certaines PME ont du mal à monter de vraies formations. Entre les deux, il y a des territoires qui se sont beaucoup investis dans ce domaine, comme la vallée de l'Arve ou le territoire de la Loire. Dans ce domaine, on voit de tout.